



Présents : 15
Procurations : 6
Votants : 21

DÉLIBÉRATION N°09
Séance du : 17 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 juin 2025 s'est réuni aux locaux culturels (salle 4, déclarée à la Préfecture salle du conseil pendant les travaux de la mairie) sous la présidence de Mme Carole HEULOT, Maire de Ruaudin.

Présents :

Mesdames Carole HEULOT, Nadia BOUTIMAH, Dominique DORLÉANS, Emilie LAIZEAU, Sylvie LEFFRAY, Liliane MAINGARD, Muriel PEDEMAS.

Messieurs Laurent BREMOND, Philippe BRIFAUT, Pascal CHAPUIS, Didier CHOUREAU, Daniel DOIZE, Dominique JODEAU, Claude GASNOT, Christian VERNET.

Absent(e)s excusé(e)s

Mesdames, Ophélie DA SILVA, Annie MOIREAU, Catherine ROBERT.
Messieurs Patrick CORRE, Samuel LOISON, Guillaume SALAUD.

Absent(e)s

Madame Betty BOUDIER, Monsieur Patrick BERGET.

Pouvoir(s)

Madame Ophélie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Nadia BOUTIMAH
Madame Annick MOIREAU a donné pouvoir à Monsieur Dominique JODEAU
Madame Catherine ROBERT a donné pouvoir à Madame Sylvie LEFFRAY
Monsieur Guillaume SALAUD a donné pouvoir à Monsieur Christian VERNET
Monsieur Samuel LOISON a donné pouvoir à Monsieur Didier CHOUREAU
Monsieur Patrick CORRE a donné pouvoir à Monsieur Claude GASNOT

Secrétaires de séance : M. Christian VERNET et M. Claude GASNOT, élus à l'unanimité

Rapporteur Madame Carole HEULOT, Maire de Ruaudin

Point 09 : Mise à disposition de moyens matériels pendant la période préélectorale

Pour permettre aux différentes listes candidates aux élections municipales de 2026 d'organiser des réunions dans le cadre de leur campagne électorale, il est proposé de mettre à disposition à titre gracieux selon les disponibilités, les salles et matériels suivants :

- Les salles 1 et 2 aux locaux culturels
- La salle polyvalente
- Vidéoprojecteur
- Chaises et tables

Les demandes se feront par écrit (mail ou courrier) au secrétariat des élus au moins une semaine avant la date de la réunion.

Cette mise à disposition sera effective à partir du 1^{er} septembre 2025 pendant toute la durée de la période préélectorale.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter cette proposition, et d'autoriser, Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout acte ou document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION n°09									
ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE	ÉLUS	VOTE		
HEULOT Carole	POUR	BOUTIMAH Nadia	POUR	JODEAU Dominique	POUR	BRIFAUT Philippe	POUR		
VERNET Christian	POUR	LOISON Samuel	POUR	BOUDIER Betty	ABSENTE	GASNOT Claude	POUR		
PEDEMAS Muriel	POUR	MOIREAU Annie	POUR	DOIZE Daniel	POUR	CORRE Patrick	POUR		
CHOUREAU Didier	POUR	SALAUD Guillaume	POUR	ROBERT Catherine	POUR	BERGET Patrick	ABSENT		
MAINGARD Liliane	POUR	DA SILVA Ophélie	POUR	CHAPUIS Pascal	POUR	DORLEANS Dominique	POUR		
BREMOND Laurent	POUR	LEFFRAY Sylvie	POUR	LAIZEAU Emilie	POUR				

21 élus ont voté POUR.

M. Christian VERNET
Secrétaire de séance

M. Claude GASNOT
Secrétaire de Séance

Mme Carole HEULOT
Maire de Ruaudin